

 Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 705 011	2 345 273
Chiffre d'affaires net	1 705 011	2 345 273
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 000	11 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 263	24 033
Autres produits	8	19
Total I	1 732 281	2 380 658
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	731 212	1 003 067
Impôts, taxes et versements assimilés	19 136	24 537
Salaires et traitements	603 120	807 399
Charges sociales	247 637	328 004
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 884	47 962
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		60 693
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		9 318
Autres charges	12 203	985
Total II	1 630 192	2 281 964
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	102 089	98 693
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-IV)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 089	98 693

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	96 496	1 208
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	96 496	1 208
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	46 567	8 130
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 452	466
Total VIII	48 019	8 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	48 477	-7 388
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 549	23 512
Total des produits (I+III+V+VII)	1 828 777	2 381 866
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 691 760	2 314 073
BENEFICE OU PERTE	137 017	67 793
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SASU AG EXPERTISE
10 rue Vandrezanne
75013 Paris

Etats financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
---------------------------------------	----------

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	

 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU AG EXPERTISE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 4 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 744 577
Chiffre d'affaires	1 705 011
Résultat net comptable (Bénéfice)	137 017

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 30/04/2023

GREGOIRE PROUST
Expert-comptable

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				1 992
Fonds commercial (1)	673 501		673 501	587 576
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	116 837	115 078	1 759	1 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	175 805	156 966	18 839	22 217
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 783		28 783	28 783
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	994 925	272 044	722 882	642 501
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	472 635	60 723	411 912	424 237
Autres créances	518 690		518 690	197 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 092		91 092	74 436
Charges constatés d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 082 418	60 723	1 021 695	696 370
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 077 343	332 767	1 744 577	1 338 870
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	175 000	175 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 040	28 040
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 500	17 500
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	243 151	375 358
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	137 017	67 793
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	600 708	663 692
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		81 475
Total		81 475
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		
Emprunts et dettes diverses (4)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 747	109 096
Dettes fiscales et sociales	183 380	181 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 742	2 176
Produits constatés d'avance (1)	353 000	301 000
Total	1 143 868	593 704
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 744 577	1 338 870
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 143 868	593 704
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 705 011	2 345 273
Chiffre d'affaires net	1 705 011	2 345 273
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 000	11 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 263	24 033
Autres produits	8	19
Total I	1 732 281	2 380 658
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	731 212	1 003 067
Impôts, taxes et versements assimilés	19 136	24 537
Salaires et traitements	603 120	807 399
Charges sociales	247 637	328 004
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 884	47 962
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		60 693
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		9 318
Autres charges	12 203	985
Total II	1 630 192	2 281 964
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	102 089	98 693
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-IV)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 089	98 693

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	96 496	1 208
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	96 496	1 208
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	46 567	8 130
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 452	466
Total VIII	48 019	8 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	48 477	-7 388
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 549	23 512
Total des produits (I+III+V+VII)	1 828 777	2 381 866
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 691 760	2 314 073
BENEFICE OU PERTE	137 017	67 793
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AG EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 744 577 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

=> Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales seront finalisées en 2023 :

Fusion société LJA dans Impulsa Conseil;

Fusion société AG Expertise dans Impulsa Conseil.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	587 576	85 926		673 501
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 796		28 796	
Immobilisations incorporelles	616 372	85 926	28 796	673 501
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 837			116 837
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 459			12 459
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 321	15 584	74 560	163 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	351 617	15 584	74 560	292 641
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 783			28 783
Immobilisations financières	28 783			28 783
ACTIF IMMOBILISE	996 772	101 510	103 356	994 925

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	85 926	15 584		101 510
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	85 926	15 584		101 510
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	28 796	74 560		103 356
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	28 796	74 560		103 356

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	673 501
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	673 501

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 805	4 110	30 914	
Immobilisations incorporelles	26 805	4 110	30 914	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 903	440	265	115 078
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 239	666	419	4 485
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 325	28 704	84 549	152 480
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 466	29 810	85 233	272 044
ACTIF IMMOBILISE	354 271	33 920	116 147	272 044

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 020 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 783		28 783
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	472 635	472 635	
Autres	518 690	518 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 020 108	991 326	28 783
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	70 800
Total	70 800

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 175 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 70,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	81 475		81 475		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	81 475		81 475		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 143 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 747	589 747		
Dettes fiscales et sociales	183 380	183 380		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 742	17 742		
Produits constatés d'avance	353 000	353 000		
Total	1 143 868	1 143 868		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 369
Frs fnp prestations groupe	545 280
Dettes provis. pr congés à payer	30 404
Charges sociales s/congés à payer	12 128
Etat - autres charges à payer	7 895
Taxe apprentissage	699
Formation professionnelle	1 246
Total	608 020

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	353 000		
Total	353 000		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 686 831		1 686 831
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	18 179		18 179
TOTAL	1 705 011		1 705 011

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

AG Expertise
Société par actions simplifiée
au capital social de 175.000 euros
Siège social : 10, rue Vandrezanne 75013 Paris
379 709 702 R.C.S. Paris

(la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 5 JUIN 2023

La société Impulsa Capital SAS (880 891 890 R.C.S. Paris) agissant en sa qualité d'associé unique de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (l'"Associé Unique") a pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation des dépenses et des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*3^e décision*) ;
- Ratification de la rémunération de Impulsa Capital SAS au titre de son mandat social (*4^e décision*) ; et
- Pouvoirs en vue des formalités (*5^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le Président de la Société (le "**Président**") ;
- les décisions du Président en date du 5 juin 2023 arrêtant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Société ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux)

L'Associé Unique,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 137.017 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes, et

donne, en conséquence, au Président et aux Directeur Généraux, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

L'Associé Unique,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune dépense ou aucune charge correspondant à des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé Unique,

constate que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 137.017 euros,

rappelle que le poste Réserve Légale s'élevant au 31 décembre 2022 à 17.500 euros, soit 10 % du capital social, il n'est plus nécessaire, conformément à l'article L. 232-10 du Code de Commerce, d'affecter une partie du bénéfice sur ledit poste Réserve Légale,

décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine :
 - Résultat bénéficiaire de l'exercice : 137.017 euros, et
- Affectation :
 - Affectation sur le compte "Autres Réserves", ledit compte passant d'un montant de 0 € à 137.017 €.

constate, conformément aux dispositions légales, que la Société a procédé aux distributions suivantes les trois derniers exercices :

Exercice 31/12/2021	200.000 €
Exercice 31/08/2020	300.000 €
Exercice 31/08/2019	250.000 €

QUATRIEME DECISION

(Ratification de la rémunération de Impulsa Capital SAS au titre de son mandat social)

L'Associé Unique

ratifie le montant de la rémunération du Président au titre de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à un montant total de 200.000 euros.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Signé le 5 juin 2023.



Impulsa Capital SAS
Représentée par Monsieur Maxime de
Vieth

AG Expertise
Société par actions simplifiée
au capital social de 175.000 euros
Siège social : 10, rue Vandrezanne 75013 Paris
379 709 702 R.C.S. Paris

(la "Société")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 5 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin,

La société Impulsa Capital SAS (880 891 890 R.C.S. Paris), représentée par Monsieur Maxime de Vieth, président de la Société (le "**Président**") a pris une décision relative à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

* *

*

UNIQUE DECISION

(Arrêté des comptes annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Le Président,

arrête les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 137.017 euros.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par le Président.

Le 5 juin 2023.



Le Président
Impulsa Capital SAS
Représentée par Monsieur Maxime de Vieth

AG Expertise
Société par actions simplifiée
au capital social de 175.000 euros
Siège social : 10, rue Vandrezanne 75013 Paris
379 709 702 R.C.S. Paris

(la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 5 JUIN 2023

La société Impulsa Capital SAS (880 891 890 R.C.S. Paris) agissant en sa qualité d'associé unique de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (l'"Associé Unique") a pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation des dépenses et des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*3^e décision*) ;
- Ratification de la rémunération de Impulsa Capital SAS au titre de son mandat social (*4^e décision*) ; et
- Pouvoirs en vue des formalités (*5^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le Président de la Société (le "**Président**") ;
- les décisions du Président en date du 5 juin 2023 arrêtant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Société ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux)

L'Associé Unique,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 137.017 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes, et

donne, en conséquence, au Président et aux Directeur Généraux, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

L'Associé Unique,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune dépense ou aucune charge correspondant à des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé Unique,

constate que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 137.017 euros,

rappelle que le poste Réserve Légale s'élevant au 31 décembre 2022 à 17.500 euros, soit 10 % du capital social, il n'est plus nécessaire, conformément à l'article L. 232-10 du Code de Commerce, d'affecter une partie du bénéfice sur ledit poste Réserve Légale,

décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine :
 - Résultat bénéficiaire de l'exercice : 137.017 euros, et
- Affectation :
 - Affectation sur le compte "Autres Réserves", ledit compte passant d'un montant de 0 € à 137.017 €.

constate, conformément aux dispositions légales, que la Société a procédé aux distributions suivantes les trois derniers exercices :

Exercice 31/12/2021	200.000 €
Exercice 31/08/2020	300.000 €
Exercice 31/08/2019	250.000 €

QUATRIEME DECISION

(Ratification de la rémunération de Impulsa Capital SAS au titre de son mandat social)

L'Associé Unique

ratifie le montant de la rémunération du Président au titre de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à un montant total de 200.000 euros.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *
*
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Signé le 5 juin 2023.



Impulsa Capital SAS
Représentée par Monsieur Maxime de
Vieth

AG Expertise
Société par actions simplifiée
au capital social de 175.000 euros
Siège social : 10, rue Vandrezanne 75013 Paris
379 709 702 R.C.S. Paris

(la "Société")

POUVOIRS POUR FORMALITES

La société Impulsa Capital SAS (880 891 890 R.C.S. Paris), représentée par Monsieur Maxime de Vieth, Président de la Société, donne par ces présentes tous pouvoirs à :

Maître François-Joseph BRIX
Avocat au Barreau de Paris
Domicilié au CDAAP, 5e étage, 11, Boulevard Sébastopol
75001 Paris

et à

JURIS&ACTIS
44 rue Fortuny
75017 Paris

pour agir, ensemble ou séparément, aux fins d'effectuer toutes formalités prescrites par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur auprès du Greffe du Tribunal de commerce ou de toute autre administration.

Le 5 juin 2023



Impulsa Capital SAS
Représentée par Monsieur Maxime de Vieth

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AG EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 744 577 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

=> Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales seront finalisées en 2023 :

Fusion société LJA dans Impulsa Conseil;

Fusion société AG Expertise dans Impulsa Conseil.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	587 576	85 926		673 501
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 796		28 796	
Immobilisations incorporelles	616 372	85 926	28 796	673 501
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 837			116 837
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 459			12 459
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 321	15 584	74 560	163 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	351 617	15 584	74 560	292 641
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 783			28 783
Immobilisations financières	28 783			28 783
ACTIF IMMOBILISE	996 772	101 510	103 356	994 925

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	85 926	15 584		101 510
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	85 926	15 584		101 510
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	28 796	74 560		103 356
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	28 796	74 560		103 356

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	673 501
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	673 501

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 805	4 110	30 914	
Immobilisations incorporelles	26 805	4 110	30 914	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 903	440	265	115 078
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 239	666	419	4 485
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 325	28 704	84 549	152 480
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 466	29 810	85 233	272 044
ACTIF IMMOBILISE	354 271	33 920	116 147	272 044

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 020 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 783		28 783
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	472 635	472 635	
Autres	518 690	518 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 020 108	991 326	28 783
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	70 800
Total	70 800

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 175 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 70,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	81 475		81 475		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	81 475		81 475		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 143 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 747	589 747		
Dettes fiscales et sociales	183 380	183 380		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 742	17 742		
Produits constatés d'avance	353 000	353 000		
Total	1 143 868	1 143 868		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 369
Frs fnp prestations groupe	545 280
Dettes provis. pr congés à payer	30 404
Charges sociales s/congés à payer	12 128
Etat - autres charges à payer	7 895
Taxe apprentissage	699
Formation professionnelle	1 246
Total	608 020

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	353 000		
Total	353 000		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 686 831		1 686 831
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	18 179		18 179
TOTAL	1 705 011		1 705 011

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

SASU AG EXPERTISE
10 rue Vandrezanne
75013 Paris

Etats financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
---------------------------------------	----------

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	

 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU AG EXPERTISE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 4 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 744 577
Chiffre d'affaires	1 705 011
Résultat net comptable (Bénéfice)	137 017

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 30/04/2023

GREGROIRE PROUST
Expert-comptable

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				1 992
Fonds commercial (1)	673 501		673 501	587 576
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	116 837	115 078	1 759	1 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	175 805	156 966	18 839	22 217
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 783		28 783	28 783
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	994 925	272 044	722 882	642 501
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	472 635	60 723	411 912	424 237
Autres créances	518 690		518 690	197 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 092		91 092	74 436
Charges constatés d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 082 418	60 723	1 021 695	696 370
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 077 343	332 767	1 744 577	1 338 870
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	175 000	175 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 040	28 040
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 500	17 500
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	243 151	375 358
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	137 017	67 793
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	600 708	663 692
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		81 475
Total		81 475
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		
Emprunts et dettes diverses (4)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 747	109 096
Dettes fiscales et sociales	183 380	181 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 742	2 176
Produits constatés d'avance (1)	353 000	301 000
Total	1 143 868	593 704
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 744 577	1 338 870
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 143 868	593 704
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		